

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 30 avril 2021**

# **SCORPIONS DE MULHOUSE 1997 (Anciennement SBC)**

**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €**

1, Avenue d'Altkirch  
68100 MULHOUSE

RCS Mulhouse B 793 764 812

## **SCORPIONS DE MULHOUSE 1997 (Anciennement SBC)**

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 avril 2021**

A l'Assemblée Générale de la société **SCORPIONS DE MULHOUSE 1997**,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SCORPIONS DE MULHOUSE 1997** relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2020 à la date d'émission de notre rapport.

##### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe justifiant le maintien de la convention de continuité de l'exploitation dans le cadre de l'établissement des comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes :

- « Faits caractéristiques de l'exercice - § Conséquences de l'événement Covid-19 : impact non significatif »
- « Evènements significatifs postérieurs à la clôture »

de l'annexe qui expose notamment les conséquences de la crise sanitaire Covid-19.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse,  
Le 22 juin 2021



**Vincent SUTTER**

**BILAN ACTIF**



ACTIF		Exercice N 30/04/2021 12			Exercice N-1 30/04/2020 12		Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	6 205.00	4 609.00	1 596.00	3 408.38	1 812.38	53.17	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	19 900.00	21 239.32	1 339.32	3 294.68	4 634.00	140.65	
	Autres immobilisations corporelles	2 467.39	2 026.39	441.00	744.90	303.90	40.80	
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	8 591.34		8 591.34	3 997.60	4 593.74	114.91		
<b>Total II</b>	<b>37 163.73</b>	<b>27 874.71</b>	<b>9 289.02</b>	<b>11 445.56</b>	<b>2 156.54</b>	<b>18.84</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	3 555.58		3 555.58	2 937.62	617.96	21.04	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	145 368.26	11 650.03	133 718.23	775 001.88	641 283.65	82.75	
	Autres créances	172 176.80		172 176.80	115 405.70	56 771.10	49.19	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	64 523.82		64 523.82	16 561.77	47 962.05	289.59		
Charges constatées d'avance (3)	24 198.79		24 198.79	38 425.21	14 226.42	37.02		
<b>Total III</b>	<b>409 823.25</b>	<b>11 650.03</b>	<b>398 173.22</b>	<b>948 332.18</b>	<b>550 158.96</b>	<b>58.01</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>446 986.98</b>	<b>39 524.74</b>	<b>407 462.24</b>	<b>959 777.74</b>	<b>552 315.50</b>	<b>57.55</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0.34

**BILAN PASSIF**

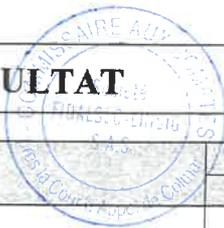


PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		30/04/2021 12	30/04/2020 12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000.00	100 000.00		
	<b>Réserves</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	128 319.76	136 926.07	8 606.31	6.29
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	36 253.37	8 606.31	44 859.68	521.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	64 573.13	28 319.76	36 253.37	128.01
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
	<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques Provisions pour charges					
<b>Total III</b>					
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	203 942.31 267.85	128 533.71 1 107.82	75 408.60 839.97	58.67 75.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		180.00	180.00	100.00
	<b>Dettes d'exploitation</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	145 767.51 121 877.70	369 789.21 488 486.76	224 021.70 366 609.06	60.58 75.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	180.00		180.00	
	<b>Comptes de Régularisation</b>				
	Produits constatés d'avance (1) <b>Total IV</b>	472 035.37	988 097.50	516 062.13	52.23
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	407 462.24	959 777.74	552 315.50	57.55	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

302 354.37 896 718.50

**COMPTE DE RESULTAT**



	Exercice N 30/04/2021 12			Exercice N-1 30/04/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	4 952.29		4 952.29	18 418.26		13 465.97	73.11
Production vendue de biens							
Production vendue de services	224 741.91		224 741.91	1 101 323.64		876 581.73	79.59
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>229 694.20</b>		<b>229 694.20</b>	<b>1 119 741.90</b>		<b>890 047.70</b>	<b>79.49</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			532 109.96	442 590.06		89 519.90	20.23
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			271 184.25	72 134.12		199 050.13	275.94
Autres produits			3 744.23	372.30		3 371.93	905.70
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 036 732.64</b>	<b>1 634 838.38</b>		<b>598 105.74</b>	<b>36.59</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			8 682.86	25 166.48		16 483.62	65.50
Variation de stock (marchandises)			617.96	1 416.84		2 034.80	143.62
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			533 563.74	854 946.22		321 382.48	37.59
Impôts, taxes et versements assimilés			1 892.94	13 233.58		15 126.52	114.30
Salaires et traitements			548 649.03	527 040.19		21 608.84	4.10
Charges sociales			42 542.65	164 286.19		121 743.54	74.10
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 750.28	21 382.00		14 631.72	68.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 650.03			11 650.03	
Dotations aux provisions							
Autres charges			30 155.04	43 887.33		13 732.29	31.29
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 179 482.73</b>	<b>1 651 358.83</b>		<b>471 876.10</b>	<b>28.58</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>142 750.09</b>	<b>16 520.45</b>		<b>126 229.64</b>	<b>764.08</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**



	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2021	30/04/2020	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 410.88	1 163.91	246.97	21.22
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	1 410.88	1 163.91	246.97	21.22
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	1 410.88	1 163.91	246.97	21.22
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	144 160.97	17 684.36	126 476.61	715.19
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 159.35	46 711.22	65 448.13	140.11
Produits exceptionnels sur opérations en capital		47 816.82	47 816.82	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	112 159.35	94 528.04	17 631.31	18.65
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 251.75	11 488.37	7 236.62	62.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		56 749.00	56 749.00	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	4 251.75	68 237.37	63 985.62	93.77
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	107 907.60	26 290.67	81 616.93	310.44
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 148 891.99	1 729 366.42	580 474.43	33.57
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	1 185 145.36	1 720 760.11	535 614.75	31.13
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	36 253.37	8 606.31	44 859.68	521.24

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

## ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 407 462.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 229 694.20 Euros et dégageant un déficit de 36 253.37- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La saison n'a pas pu se dérouler de manière normale suite à l'évolution de la crise sanitaire du COVID-19.

La saison a été interrompu le 31/10/2020, et n'a pu reprendre que plus tard dans un format limité, et sans accueil du public.

Sportivement l'équipe s'est maintenu en ligue magnus.

La continuité d'exploitation n'est pas compromise car toutes les mesures nécessaire ont été prise pour assurer le paiement des dettes et de la logistique technique. Par ailleurs, nos principaux associés nous assurent de leurs soutiens financiers pour la saison à venir.

#### Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 a eu des impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La société a subit une très forte chute de recettes billetterie et partenariat. Les recettes billetterie ont été compensé par l'Etat à hauteur de 59 K€ pour la période du 31/10/2020 au 31/12/2020.

La société a eu recours au dispositif du chômage partiel durant l'exercice comptable. Le montant des indemnités d'activité partielle pour l'exercice sont de 163 K€, elles sont inscrites au crédit du compte "transferts de charges".

La société a également bénéficié d'un dispositif particulier d'exonération de cotisations sociales et d'aide au paiement de l'urssaf pour un total 150 K€.

La société a souscrit un prêt PGE de 100 K€, qui a permis de préserver la trésorerie durant cette période difficile.

L'évènement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021



### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/04/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

La société reste particulièrement vigilante à l'évolution de la situation créée par l'épidémie du COVID-19 bien qu'il soit difficile d'évaluer de manière précise sa durée et son impact.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Dérogations**

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant.

**ANNEXE**

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021



**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

Néant.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 205		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 900		
Installations générales agencements aménagements divers	618		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 849		
<b>TOTAL</b>	<b>22 367</b>		
Prêts, autres immobilisations financières	3 998		11 615
<b>TOTAL</b>	<b>3 998</b>		<b>11 615</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 570</b>		<b>11 615</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 205	6 205
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 900	19 900
Installations générales agencements aménagements divers			618	618
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 849	1 849
<b>TOTAL</b>			<b>22 367</b>	<b>22 367</b>
Prêts, autres immobilisations financières		7 021	8 591	8 591
<b>TOTAL</b>		<b>7 021</b>	<b>8 591</b>	<b>8 591</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 021</b>	<b>37 164</b>	<b>37 164</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021



**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 797	1 812		4 609
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 605	4 634		21 239
Installations générales agencements aménagements divers	53	124		177
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 669	180		1 849
TOTAL	18 328	4 938		23 266
TOTAL GENERAL	21 124	6 750		27 875

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 812				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 634				
Instal.générales agenc.aménag.divers	124				
Matériel de bureau informatique mobilier	180				
TOTAL	4 938				
TOTAL GENERAL	6 750				

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		11 650			11 650
TOTAL		11 650			11 650
TOTAL GENERAL		11 650			11 650
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 650			

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 591	0	8 591
Clients douteux ou litigieux	13 980	13 980	
Autres créances clients	131 388	131 388	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 613	57 613	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 996	6 996	
Divers état et autres collectivités publiques	676	676	
Débiteurs divers	106 892	106 892	
Charges constatées d'avance	24 199	24 199	
TOTAL	350 335	341 744	8 591

**ANNEXE**

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021



Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	203 942	34 261	169 681	
Fournisseurs et comptes rattachés	145 768	145 768		
Personnel et comptes rattachés	58 559	58 559		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 691	36 691		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 297	24 297		
Autres impôts taxes et assimilés	2 331	2 331		
Groupe et associés	268	268		
Autres dettes	180	180		
<b>TOTAL</b>	<b>472 035</b>	<b>302 354</b>	<b>169 681</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 591			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	268			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	1 000			1 000

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CONCESSION ET DROIT SIMILAIRE	6 205	45.08

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021



**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

**Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 705
Autres créances	107 502
Total	126 207

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 080
Dettes fiscales et sociales	21 025
Total	39 105

**ANNEXE**

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021



**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 199
<b>Total</b>	<b>24 199</b>

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		103 942
Caution emprunt CCM	103 942	
<b>Total (1)</b>		<b>103 942</b>

**Engagements reçus**

Caution solidaire SYNERGLACE		45 000
Caution solidaire OFFICE PARTNER FRANCE		52 500
Caution solidaire HORSE & CO		31 500
Caution solidaire CACTUS GRAPHISME ET COMMUNICATION SARL		7 500
Caution solidaire MC EVOY TERENCE DENNIS		16 500
GARANTIE ETAT 90 % SUR EMPRUNT PGE de 100 KE		90 000
<b>Total</b>		<b>243 000</b>

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ANNULATION PENALITES FISCALES	7 472	77180000
- ABANDON C/C	818	77180000
- REGULATIONS LITIGE FOURNISSEUR	103 869	77180000
<b>Total</b>	<b>112 159</b>	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES - AMENDES	4 237	67120000
- DIVERSES REGULARISATIONS EXCEPT.	15	67180000
<b>Total</b>	<b>4 252</b>	



**ANNEXE**

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

**Transferts de charges**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AIDE AU PAIEMENT - URSSAF CCOVID-19	69 202
REMBOURSEMENT ASSURANCE SINISTRE	6 491
IND. CHOMAGE PARTIEL	167 946
REGULARISATION AG2R RETRAITE	2 684
ENCAISSEMENT DIVERS	16
AVANTAGE EN NATURE	24 845
Total	271 184